

Technicien(ne) référent projets routiers

| Catégorie | Cadre d'emplois | Niveau de régime indemnitaire |
|-----------|-----------------|-------------------------------|
|-----------|-----------------|-------------------------------|

| | | |
|---|---------------------------------|----|
| B | Techniciens territoriaux | B2 |
|---|---------------------------------|----|

La Direction

La Direction des infrastructures (DI) met en œuvre la politique publique dédiée à la gestion des infrastructures routières en s'inscrivant dans la dynamique développement durable. Elle assure notamment les missions suivantes :

- Préserver le patrimoine dont les chaussées et les ouvrages d'art (ponts, murs, tunnels, ...)
- Offrir de bonnes conditions de circulation
- Améliorer la sécurité en protégeant les usagers contre les accidents et les risques naturels ;
- Favoriser les modes de déplacements alternatifs (aménagements cyclables et les aires de covoiturage)
- Piloter les opérations de déploiement du très haut débit et de la couverture mobile
- Gérer les matériels

Elle regroupe 140 agents répartis au sein de la direction adjointe aménagement mobilités (DIAM), et de la direction adjointe patrimoine exploitation (Dipe)

Objectifs du Service

- Piloter des projets d'aménagement à forts enjeux (construction de tunnels, ponts et passerelles, sécurisation ou suppression de passages à niveau, aménagements aéroportuaires, ...)
- Renforcer le leadership de la collectivité en matière d'infrastructures cyclables, en assurant la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des ouvrages structurants du réseau départemental
- Favoriser l'intégration renforcée des enjeux de développement durable dans la conception et la conduite des projets, en positionnant le service comme référent en la matière
- Consolider la filière d'ingénierie routière et contribuer à l'élévation du niveau de compétence techniques des agents

FINALITES DE LA FONCTION

- Piloter les opérations d'infrastructures routières, d'aménagements cyclables et aéroportuaires
- Fournir une expertise technique en matière de conception et de mise en œuvre d'aménagements routiers et cyclables
- Favoriser l'évolution du rôle des projeteurs dans la conduite des projets en renforçant leur niveau d'implication dans l'analyse critique de la faisabilité, de la durabilité et de la soutenabilité technique et financière des projets
- Seconder et suppléer le responsable du bureau d'études en tant que de besoin dans la gestion courante des missions du service

MISSIONS

Opérations en maîtrise d'œuvre externe :

- Définir les programmes d'opérations, en intégrant les coûts prévisionnels, les délais et l'ensemble des contraintes techniques, juridiques et organisationnelles du projet afin de préparer la consultation d'une maîtrise d'œuvre externe
- Rédiger les cahiers des charges nécessaires à la passation des contrats de maîtrise d'œuvre
- Piloter les phases de conception en lien avec la maîtrise d'œuvre (contrôle des documents, réunions ...) en associant l'ensemble des parties prenantes (public, élus, partenaires), et les compétences techniques des services experts de la DI et les Maisons techniques du Département (MTD)
- Constituer les dossiers de consultation des entreprises (contrôle des documents techniques élaborés par le maître d'œuvre et le coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé - SPS) en lien avec le service appui administratif
- Vérifier l'analyse des offres réalisée par le maître d'œuvre et concourir au montage des marchés
- Assurer le suivi des travaux et des réceptions, en collaboration avec la maîtrise d'œuvre, ainsi que le suivi financier, comptable et réglementaire des marchés jusqu'à leur achèvement

Opérations en maîtrise d'œuvre interne :

- Assurer la phase conception des opérations (rédaction des cahiers des charges, réalisation des métrés, saisine du coordonnateur SPS), en concertation avec les services experts de la DI et les MTD
- Elaborer l'ensemble des documents réglementaires nécessaires à la mise en œuvre des opérations
- Préparer la consultation des entreprises et garantir l'analyse des offres
- Contribuer à la préparation et au montage des marchés
- Assurer le suivi des travaux, notamment par l'animation des réunions des chantiers et la rédaction des compte-rendus
- Procéder à la réception des travaux et assurer le suivi de la garantie de parfait achèvement
- Prendre en charge le suivi financier et administratif des marchés et contrats

Liens hiérarchiques

- Chef de service études et travaux
- Adjoint au Directeur des Infrastructures aménagement-mobilités (DIAM)

Liens fonctionnels

Au sein du Conseil départemental :

- Tous les services en tant que de besoin

Hors du Conseil départemental :

- Elus (Conseillers départementaux, Maires)
- Services de l'Etat
- Services techniques des collectivités
- Bureau d'études et entreprises
- Usagers

COMPETENCES ATTENDUES

- Permis de conduire de catégorie B
- Réglementation en matière de conception et de réalisation d'aménagements routiers et cyclables
- Connaissance des processus opérationnels en matière de conduite d'opération et de commande publique
- Logiciels métier de conception routière (Mensura ou Covadis, Autocad)

- Adaptabilité
- Ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle et sensibilité aux évolutions
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aisance rédactionnelle
- Aptitude au travail en équipe
- Rigueur et méthode
- Sens de l'organisation

Caractéristiques

- Résidence administrative : Chambéry
 - Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
 - Travail le dimanche et jours fériés : NON
 - Poste télétravaillable : OUI
 - Port de charges : NON
 - Port d'équipements de protection individuelle : OUI
 - Port de vêtements de travail : NON
 - Astreintes : NON
 - Déplacements sur le Département : OUI
 - NBI : NON
➔ si OUI,
- Nombre de points : Néant
Motif : Néant

Moyens

- Véhicule : NON
- Moyens spécifiques : NON
➔ Si OUI, préciser :
 - Néant

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

